



APPEL URGENT EN FAVEUR DE MESURES RAPIDES ET DÉCISIVES : CAS DE PESTE PORCINE AFRICAINE DÉTECTÉS SUR DES SANGLIERS EN BELGIQUE

Bruxelles, le 14 septembre 2018 – Les chasseurs européens sont profondément préoccupés par les cas de peste porcine africaine détectés sur des sangliers en Belgique, qui ont été confirmés hier. Les sangliers porteurs de la maladie ont été découverts dans la région d'Étalle, dans la province du Luxembourg. Il s'agit des premiers cas détectés de peste porcine africaine en Europe occidentale. À présent, dix États membres de l'UE sont touchés par cette maladie problématique. Les autorités régionales, nationales et européennes doivent adopter des mesures urgentes.

Pour le moment, la manière dont la maladie s'est répandue en Belgique et la réponse immédiate des autorités sont floues. Néanmoins, toutes les parties prenantes se doivent de renforcer les mesures de surveillance et de biosécurité. Les chasseurs jouent un rôle crucial à cet égard, car ils signalent tout cas suspect aux autorités compétentes. Ils doivent également rester vigilants sur leurs territoires et appliquer des mesures de biosécurité rigoureuses pour éviter toute nouvelle propagation de la maladie. Chaque personne voyageant dans les zones touchées, comme les transporteurs et les travailleurs saisonniers, devraient prendre des mesures pour endiguer la propagation de la maladie.

La Fédération européenne de chasse et conservation de la faune sauvage (FACE), le Conseil international pour la conservation du gibier et de la vie sauvage (CIC) et les associations cynégétiques de Belgique et des pays limitrophes travaillent à présent avec un grand nombre de partenaires afin de garantir la participation active des chasseurs dans la lutte contre la propagation de la maladie.

La FACE et le CIC encouragent les actions suivantes :

- Il est nécessaire de prendre des mesures de gestion des sangliers et de les mettre en œuvre en consultation avec les acteurs clés ;
- Les chasseurs doivent recevoir de l'aide des autorités régionales, nationales et européennes. Cette aide passe par un équipement adéquat pour les chasseurs (comme des silencieux), des mesures de biosécurité, ainsi que des mesures de gestion (notamment pour la détection des cadavres d'animaux) ;
- Il est nécessaire de prendre des mesures urgentes et de tenir compte de l'expérience des autres États membres et des enseignements tirés du programme de formation international consacré au rôle du chasseur dans la surveillance épidémiologique des maladies de la faune sauvage, organisé conjointement par la FACE, le CIC et l'Organisation mondiale pour la santé animale (OIE). Les recommandations faites dans le cadre de ce programme de formation sont disponibles [ici](#).

NOTES À LA RÉDACTION : La FACE est la Fédération européenne de chasse et conservation de la faune sauvage. Établie en 1977, elle représente les intérêts de sept millions de chasseurs à travers l'Europe en sa qualité d'organisation non-gouvernementale internationale (ONGI) à but non lucratif. La FACE est composée des associations nationales de chasseurs de 36 pays européens, y compris les 28 États membres de l'Union européenne. La FACE a également sept membres associés et est établie à Bruxelles. La FACE défend le principe de l'utilisation durable de la nature. Elle est membre de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) depuis 1987. www.face.eu

Pour plus d'informations, veuillez contacter : Alessio Borrello, *Communication Manager*, alessio.borrello@face.eu



Actuellement, il n'existe ni traitement ni vaccin pour lutter contre la peste porcine africaine, en dépit de la recherche intensive à cet égard. Bien que la maladie ne soit pas transmissible aux humains, elle a un impact significatif pour la chasse et la gestion de la faune sauvage dans les régions où elle est présente, comme en témoigne la situation en Europe de l'Est et dans les pays baltiques, où la peste porcine africaine engendre de nombreux problèmes, d'une part, pour les agriculteurs, les chasseurs et les gestionnaires de la faune sauvage et, d'autre part, pour le secteur porcin, qui représente plusieurs milliards d'euros.

Lors de son allocution lors de l'Assemblée générale de la FACE, le commissaire européen à la Santé et à la Sécurité alimentaire, Vytenis Andriukaitis, a déclaré à juste titre que la peste porcine africaine représentait l'un des plus grands défis en matière de santé animale en Europe et que les chasseurs avaient un rôle important à jouer.

La Commission européenne a récemment publié une note d'information sur le rôle des chasseurs dans la surveillance et la lutte contre la peste porcine africaine. Cette note d'information est disponible [ici](#).

- [La réponse de l'Association Hubertus Vereniging Vlaanderen \(Belgique - Flandre\)](#)
- [La réponse de l'Association Jagersvereniging \(Pays-Bas\)](#)
- [La réponse de l'Association Royal Saint-Hubert Club de Belgique \(Belgique - Wallonie\)](#)
- [La réponse de l'Association Deutscher Jagdverband \(Allemagne\)](#)
- [La réponse de la Fédération Nationale des Chasseurs \(France\)](#)



NOTES À LA RÉDACTION : La FACE est la Fédération européenne de chasse et conservation de la faune sauvage. Établie en 1977, elle représente les intérêts de sept millions de chasseurs à travers l'Europe en sa qualité d'organisation non-gouvernementale internationale (ONGI) à but non lucratif. La FACE est composée des associations nationales de chasseurs de 36 pays européens, y compris les 28 États membres de l'Union européenne. La FACE a également sept membres associés et est établie à Bruxelles. La FACE défend le principe de l'utilisation durable de la nature. Elle est membre de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) depuis 1987. www.face.eu

Pour plus d'informations, veuillez contacter : Alessio Borrello, *Communication Manager*, alessio.borrello@face.eu